



## ***Diffusion de l'information sur l'Amérique latine***

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France • Tél. 72 77 00 26 - Fax 72 40 96 70

# **L'ÉTAT MENACE DE DÉPOUILLER LES MAPUCHES DE LEUR TERRITOIRE HISTORIQUE**

*La question de la terre reste toujours centrale pour la survie des peuples autochtones d'Amérique latine. Elle l'est pour des raisons économiques mais tout autant et plus pour des raisons culturelles, religieuses, de vie et d'organisation communautaires. Or cette terre reste l'objet de toutes les convoitises depuis des siècles. Les territoires auxquels sont liées les identités de ces peuples continuent d'être menacés et sont souvent réduits sous l'effet de la violence des États et des entreprises et, plus globalement, sous l'effet d'un développement écono-*

*mique illimité. Comme tant d'autres, le peuple mapuche d'Argentine, déjà spolié dans son territoire, risque de l'être encore plus dans un avenir proche. L'article ci-dessous a été rédigé par Jorge Nahuel, membre de la Coordination des organisations mapuches Taiñ Kiñegatuam. Il est paru dans Asuntos Indígenas, septembre 1995 (revue publiée à Copenhague, Danemark, par l'IWGIA, groupe international et indépendant de travail sur les peuples autochtones).*

L'Argentine, le pays le plus méridional d'Amérique du Sud, regarde vers l'Europe et se détourne de ses frères du continent, se vantant d'être le pays le plus blanc de l'Amérique et de ne pas avoir d' "Indiens" sur son sol.

Nous qui représentons plus de 12 "peuples-cultures" autochtones, nous récusons cette négation et réaffirmons notre existence devant la société argentine et devant le monde. Nous sommes environ un million d'indi-gènes : ce chiffre est approximatif étant donné que la politique de l'État s'arrogue même la faculté de définir qui est ou qui n'est pas indigène.

Au centre de l'Argentine, sur la pré-cordillère des Andes, se trouve le centre géographique de l'actuelle

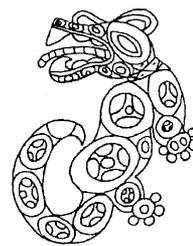
population mapuche. Notre territoire mapuche ancestral (*Walmapuche*) s'étendait des deux côtés de la Cordillère des Andes, pratiquement jusqu'aux deux Océans (Atlantique et Pacifique). Le nord de cet espace territorial abritait une de ces identités territoriales mapuches, l'identité *pewenche* ou "gens de *pewen-araucaria*".

C'est dans cette région *pewenche* que se trouve Pulmari, un territoire de 110 000 ha. A Pulmari la nature est aussi riche que son histoire. Elle est prodigue en ressources. Il s'agit d'une contrée andine qui contient des lacs d'une singulière beauté : Ñorquinco, Moquehue, Alumine, Pulmari, Pilhue, Ruca, Choroy, et Polcahue. De ces lacs naissent cinq rivières. A cela

s'ajoutent des pluies abondantes dans certaines zones et à certaines époques, qui maintiennent une verdure permanente sur les 10 000 ha de zone boisée. Parmi les espèces existantes comme le *ñiré*, le *lenga*, le chêne et le cyprès, se détache notre *pewen* millénaire, arbre lié intimement à notre identité *pewenche*. Ceux qui ne sont pas mapuches appellent cet arbre *araucaria*. Ces conditions naturelles constituent un des atouts potentiels de la région de Pulmari.

Après la criminelle "Campagne du désert", dirigée par J. A. Roca, c'est dans le bureau présidentiel de ce même général qu'eut lieu la remise du territoire de Pulmari à la famille anglaise Miles, pour son aide apportée

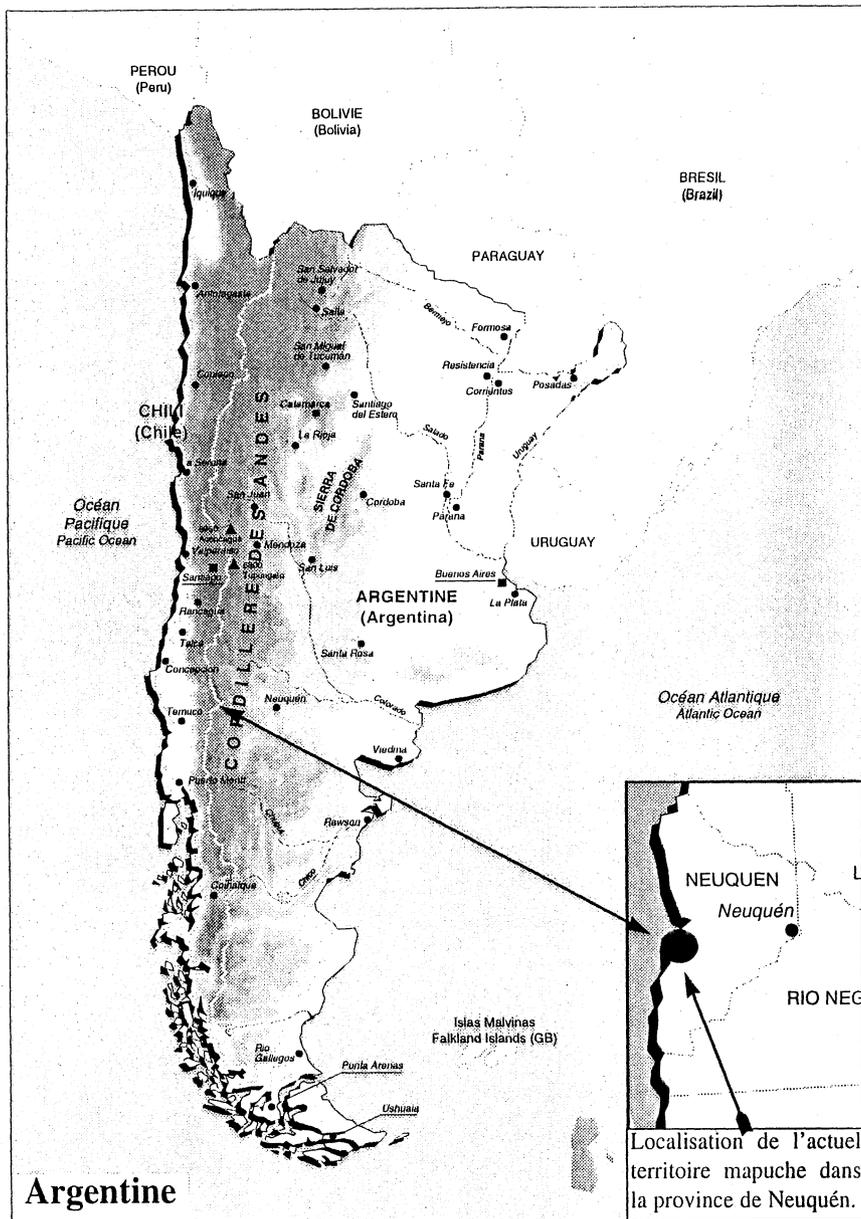
## **ARGENTINE**



**D 2056 • Ar4**  
1-15 mars 1996

### **MOTS-CLEFS**

Indiens  
Mouvement indien  
Culture autochtone  
Identité  
Terre  
Spoliation  
Discrimination  
Tradition  
Écologie



à l'armée dans l'organisation du massacre mapuche.

Après avoir été un "grand domaine" anglais, notre terre passa aux mains de l'armée, au milieu du siècle dernier, à la suite de la politique d'expropriation des intérêts britanniques instaurée par J. D. Perón. A cela s'ajouta la création de parcs nationaux sur les meilleures terres sous prétexte de "protéger la nature" : c'étaient différentes formes d'occupation militaire de notre territoire, et nous continuions à être des étrangers sur notre propre terre.

Au cours de la dernière décennie, une fois passée la sombre époque de la dictature militaire et répondant à l'historique demande mapuche, le gouvernement du président Raúl Alfonsín annonça qu'il allait rendre Pulmari aux Mapuches. Après plusieurs années

de discussion - hors de la présence mapuche - sur la manière de réaliser ce transfert, on décida, par le décret 1410, de la création de la Corporation inter-étatique Pulmari (CIP) chargée d'administrer nos 110 000 ha. Les statuts de cette Corporation établissent un directoire formé de 4 représentants de l'État national, 3 représentants de l'État provincial et 1 (un seulement !) pour les six communautés existant dans la région de Pulmari avec une population de presque 3 000 Mapuches. Pour appuyer cet acte de "véritable démocratie et participation mapuche", le représentant mapuche fut choisi par décret présidentiel.

Cinq ans après sa création et après nos multiples démarches pour provoquer au sein de cette Corporation autoritaire des modifications des règles du jeu,

nous avons dénoncé, devant les autorités de la société argentine, le fait que cette Corporation pervertie était devenue un nid de corruption et d'escroqueries. Les principales charges que nous avons relevées sont les suivantes :

- enrichissement illégal des directeurs fonctionnaires ;
- remise arbitraire de terres bonnes pour de activités productives à des commerçants de la zone ;
- remise à un seul particulier - O. Alonso - de 11 000 ha pour l'amélioration génétique et la reproduction de bétail des grands propriétaires de la région ;
- refus de fournir un rapport comptable et financier de la gestion de la CIP ;
- destruction, par la remise de concessions forestières à des entreprises privées, des bois naturels dont il sera impossible de récupérer le cycle centenaire.

A ces dénonciations s'ajoutait la situation angoissante de nos communautés mapuches qui, dans l'impossibilité d'utiliser leurs terres, s'appauvrirent de plus en plus, tout en voyant sous leurs yeux le vaste territoire de Pulmari leur être confisqué et dévasté. La coordination d'organisations mapuches Tain' Kiñegetuam est l'instance organisatrice où se réunissent nos autorités autochtones. C'est là que retrouvent leur rôle historique le *Lonko*, autorité d'une juridiction territoriale déterminée, la *Pillan Kuse*, autorité religieuse chargée de la science et le *Werkenn*, messenger de la pensée politique mapuche. Nous réaffirmons notre condition de peuple : nous, les Mapuches des communautés et ceux qui ont été expulsés vers les villes, nous unissons nos forces pour proposer à l'État qui nous nie et nous opprime, une "nouvelle relation" basée sur la coexistence et le respect de nos droits et de nos libertés fondamentales.

Ce message n'a pas été entendu par les autorités de l'État de Neuquén et d'Argentine. Ils ont répondu en nous menaçant de procéder à la privatisation de nos 110 000 ha si les conflits continuaient. Cet État, sourd d'oreilles

sait que remettre les terres de Pulmari au "libre marché" est une forme d'attentat à notre vie et à notre avenir. Sa conception de l'économie et du développement ne respecte ni ne prend en compte nos propres stratégies et notre propre système de développement. Le mode d'existence communautaire mapuche et l'équilibre avec notre *Wallmapu* dont nous sommes responsables, sont violés.

En dernier recours, nous avons exhorté l'État national et l'État provincial à reconnaître le Peuple originaire mapuche et ses droits, comme ils s'étaient engagés à le faire devant la tribune des Nations Unies, lors de l'inauguration de la "Décennie internationale des peuples indigènes du monde, 1995-2004". Nous avons demandé que, dans le cadre des programmes de développement, on n'adopte pas d'accords et on ne prenne pas de décisions qui compromettent les droits et l'avenir du Peuple mapuche dans le territoire dénommé Pulmari, car nous, les Mapuches, nous sommes autre chose et plus qu'une réalité folklorique. Nous avons fait savoir que des accords extérieurs unilatéraux, en marge de notre réalité, n'avaient pas reçu notre consentement.

Malgré cela, la répartition inconsidérée de nos terres continua et c'est seulement après l'occupation des bureaux de l'immorale Corporation inter-étatique Pulmari pendant 7 jours et 7 nuits que le gouvernement provincial répondit en rendant aux six communautés concernées, des terres destinées au pâturage des animaux. Cependant ces 20 000 ha approximativement, remis légalement aux communautés, ne sont qu'une petite portion de Pulmari. Qu'en sera-t-il des 100 000 ha ou presque qui restent ? C'est un territoire où l'État argentin impose un modèle de croissance économique illimitée et qui s'oppose à un développement durable. Il veut projeter cette gigantesque toile d'araignée, tissée par les entreprises transnationales et leurs traités de commerce multilatéraux. L'attitude irresponsable, irrationnelle de la culture technologique occidentale empêche une éthique solidaire et communautaire : les ressources naturelles de *Walmapu* (territoire mapuche) sont le sang qui marquera notre agonie.

C'est pourquoi le Peuple-Nation mapuche de *Puel Mapu-Argentine* exige la *restitution territoriale de Pulmari*. Pour cela, nous proposons

d'être une alternative à la Corporation inter-étatique Pulmari pervertie qui représente aujourd'hui les intérêts de l'État argentin. Les fondements en sont les suivants :

- la reconnaissance du peuple mapuche comme protagoniste, c'est-à-dire notre présence active dans les décisions qui touchent à notre avenir, et non pas la participation symbolique d'un représentant mapuche dans un directoire de 8 membres comme c'est le cas actuellement ;
- la remise de la terre en tant que restitution territoriale et non pas en tant que "contrat de prêt" comme cela se passe en ce moment ;
- le droit fondamental mapuche à la libre détermination que nous exerçons sur ces territoires, comme garantie de notre vie, de notre culture et de notre avenir.

*Marici Weu Marici Weu Marici Weu !!!*  
(Dix fois nous sommes vivants, dix fois nous triompherons !)

*Traduction DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.*

---

**DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 72 77 00 26 • Fax 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.**

**Abonnement annuel :** France 395 F • Europe 440 F • Avion Amérique latine 500 F • USA-Canada-Afrique 490 F • **Prix d'un dossier :** 6 F

**Points rencontre à Paris :** CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris  
Tél. (1) 43 37 87 14 - Fax (1) 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. (1) 44 18 60 50  
Fax (1) 45 55 28 13.